



Lettre ouverte de la Coordination de Vigilance du GHU Henri Mondor / Albert Chenevier aux candidates et candidats aux élections municipales dans le Val-de-Marne

Créteil, le 2 Mars 2020

Madame, Monsieur,

Candidat.e.s aux prochaines élections municipales, vous avez l'objectif de participer à l'animation politique de votre commune. Parce que cette dernière devra prendre en compte l'avenir de l'hôpital public qui joue un rôle déterminant pour la santé de vos concitoyen-ne-s, nous nous adressons à vous.

Vous n'êtes pas sans savoir que la situation hospitalière est particulièrement préoccupante alors que s'annonce une possible épidémie de Coronavirus, qui déjà sollicite préventivement les urgences hospitalières.

Mais au delà, c'est l'avenir du Groupe Hospitalier Universitaire (GHU) Henri Mondor - Albert Chenevier - Emile Roux - Georges Clemenceau - Joffre/Dupuytren qui continue de nous préoccuper.

Mardi 4 février 2020, l'intersyndicale CGT-SUD et les collectifs Inter-Bloc, Inter-Urgences, Inter-Hôpitaux de l'hôpital Henri Mondor de Créteil éclairaient avec des lettres S.O.S. la façade de l'Hôpital. Si l'affichage de ces lettres est symbolique, c'est un « S.O.S. » bien réel qu'ils lançaient.

Cette initiative confirme l'importance de l'action de vigilance de notre Coordination qui depuis dix ans reste toujours nécessaire pour s'opposer à des décisions qui vont à l'encontre des intérêts des malades comme des personnels.

Ce fut le cas pour la défense de la chirurgie cardiaque, puis pour la préservation des terrains de l'hôpital Albert Chenevier, pour la nécessaire construction d'un bâtiment pour la Réanimation, les Blocs opératoires et la chirurgie interventionnelle, puis pour la sauvegarde de la chirurgie hépatique, de moyens supplémentaires pour les urgences et encore récemment pour le maintien des 390 lits de soins de longue durée en gériatrie à l'hôpital Emile Roux, dont 150 sont menacés de fermeture.

Quand nous nous sommes opposés au transfert du service de la greffe hépatique de Mondor vers le service de chirurgie hépatobiliaire de l'hôpital Paul Brousse nous soulignons que ce dernier n'était pas en mesure d'accueillir, dans de bonnes conditions, des patients supplémentaires et que ce n'était qu'une étape pour l'Agence Régionale de Santé et l'AP-HP avant un nouveau transfert vers Paris. Aujourd'hui la dégradation des conditions de travail et la surcharge de travail qui ont contraint ce dernier à se mettre en grève, valident notre appréciation.

C'est fort de notre expérience et expertise, que nous voulons attirer votre attention sur la responsabilité qui est la vôtre demain dans le maintien des activités actuelles du GHU Mondor comme du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (CHIC) et du Centre Hospitalier de Villeneuve Saint-Georges (CHIV) dont les capacités d'accueil dans de nombreuses disciplines médicales sont déjà menacées ou vont l'être prochainement.

En ce sens nous voulons porter à votre connaissance quelques éléments intervenus dans la dernière période :

- Depuis janvier 2020, les lignes de gardes administratives des sites d'Albert Chenevier et d'Henri Mondor fusionnent. Cela signifie qu'il n'y aura plus qu'un seul administrateur de garde pour les deux sites.
- C'est la même volonté de réduire les moyens et de faire des économies, quand la direction du G.H.U. Henri Mondor décide de regrouper sur l'hôpital Henri Mondor les services « Paie-Gestion » et « Formation » des 5 hôpitaux du groupe, alors que les agents qui y travaillent sont déjà en souffrance et refusent ce transfert. Ce que la direction entend par « équité » entre établissement c'est le nivellement par le bas des conditions de travail des personnels.

- Les personnels de l'unité pharmaceutique et des dispositifs médicaux stériles de Mondor exposés à l'amiante ont dû exercer leur droit de retrait durant 4 jours pour se faire entendre de la direction.
- L'unité du secteur libre de psychiatrie d'Albert Chenevier, « Les Cèdres », a été fermée, et elle ne rouvrira pas faute de médecin psychiatre...
Ce service de psychiatrie de Chenevier regroupe trois secteurs géographiques de psychiatrie (un secteur est censé couvrir un territoire de 70 000 patients). Il faut dire que le budget de ce service est égal à la moitié de celui d'un secteur du même type d'un hôpital psychiatrique. Ce manque d'argent a mis en grand danger le service entier. Depuis cette fermeture, la surpopulation des patients par chambre est encore plus importante. Elle occasionne stress et surcharge de travail pour les soignants, et une recrudescence des actes de violence des patients. La promiscuité avec des pathologies psychiatriques est souvent source de conflits et amplifie l'anxiété des patients déjà fragiles. La solution trouvée par la direction fut de transférer ce service à une clinique privée, qui, bien entendu, ne prendra en charge que les patients « les moins lourds » et laissera aux soignants de l'hôpital Chenevier le soin de s'occuper des autres...
- La fermeture, sans vraie raison, ou justification, le 15 janvier 2020 de l'unité de jour de Boissy-St-Léger, établissement rattaché aux structures extrahospitalières du pôle de psychiatrie du centre hospitalier Chenevier-Mondor de Créteil, a pour conséquence l'arrêt des prises en charge de 33 patients. Cela signifie, pour certains, un risque de décompensation voire une probable hospitalisation. Pour d'autres cela va (au minimum) entraîner des difficultés avec un sentiment d'abandon et d'incompréhension.
- À l'Hôpital Emile Roux, la direction maintient son projet de réaliser un projet de reconstruction d'un bâtiment pouvant accueillir d'ici 2023, seulement 240 lits de Soins de Longue Durée (SLD), contre 390 aujourd'hui, alors que nous savons que d'ici 2040, le nombre de personnes âgées va presque doubler dans le Val-de-Marne. A cela s'ajoute la fermeture de près de 100 lits de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) : une décision inadmissible ! Pour l'administration de l'AP-HP, cela serait compensé par l'ouverture d'un EHPAD public, mais qui n'est pas une réponse aux besoins de la situation actuelle et qui ferait porter la charge aux collectivités territoriales, aux patients âgés et à leurs familles.
- La chirurgie cardiaque est elle aussi à nouveau en danger, fleuron de l'hôpital Mondor, on n'y compte plus les lits fermés et les manques de personnels. Faute de professionnels en nombre suffisant :
 - l'Unité de Soins Intensifs de Cardiologie (la plus grande de France) a 8 lits inoccupés depuis 8 mois,
 - la réanimation cardiaque a fermé l'été dernier (16 lits), seuls restent à ce service quelques lits attribués au sein de la réanimation digestive, réduisant d'autant les places destinées aux patients de digestif,
 - les salles de blocs dédiées à la cardiologie ne fonctionnent qu'à 50% à cause du manque de médecins anesthésistes (28 postes vacants !)...

Nous sommes loin des déclarations du Président Macron qui déclarait aux personnels de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière : « Vous pouvez compter sur moi ! ».

En priorité, nous voulons pouvoir compter sur une annulation des coupes budgétaires du budget santé 2020 et **porter l'ONDAM(1) à 4,4 %.**

C'est possible : avec le Coronavirus, des lignes de crédit sans limite sont déjà dégagées pour les entreprises.

Le Président Macron se doit de respecter son engagement pris devant l'ensemble des organisations présentes(2) : stopper immédiatement les fermetures de lits, lancer le recrutement des personnels nécessaires et revaloriser leurs carrières.

**Contact : Dr Fabien Cohen, 06.07.28.50.22,
Porte-parole de la Coordination de Vigilance du GHU Henri Mondor / Albert Chenevier.**

1. ONDAM : Objectif national des dépenses d'assurance maladie

2. CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC, SUD, UNSA, AMUF, APH, Avenir Hospitalier, Intersyndicale des internes, SNPHARE, Collectif Inter Urgences, Printemps de la Psychiatrie, Collectif Inter Hôpitaux, Collectif Inter Blocs, Coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité